

## Les étapes d'une opération de génie écologique

Pour chaque opération de génie écologique, il est indispensable de suivre une démarche rigoureuse. Celle-ci est réalisée selon un ordre précis :

- 1 - Etat des lieux
- 2 - Prospectives
- 3 - Propositions de gestion
- 4 - Actions
- 5 - Suivi
- 6 - Communication

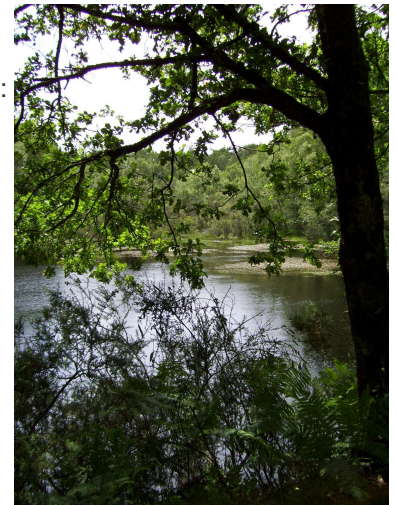
### 1 - Etat des lieux

---

Le principe de cette première étape est de réaliser un bilan le plus exhaustif possible de l'écosystème ciblé. Elle consiste donc à répondre à plusieurs questions :

- Quels sont les habitats et les espèces présentes ?
- Quel est le fonctionnement de l'écosystème ?
- Quelles sont les conditions du milieu ?
- Quels sont les paramètres influençant le milieu ?
- Quels sont les liens entre l'écosystème cible et son environnement ?
- *et cætera*

**L'état des lieux doit permettre de faire le bilan écologique de la zone d'étude.**



### 2 - Prospectives

---

La deuxième étape consiste, à partir des données de l'état de lieux, de réfléchir à l'évolution probable de l'écosystème cible. Cette démarche doit prendre en compte tous les paramètres influençant le milieu et doit permettre de répondre aux questions suivantes :

- Quel est le devenir de la zone à moyen et à long terme ?
- Qu'advient-il de la richesse écologique et de la biodiversité ?
- Quels sont les potentiels en terme de biodiversité ?

**En comparant les perspectives à l'état des lieux initial, il sera possible d'établir quels sont les enjeux et les objectifs sur l'écosystème cible.**

### 3 - Propositions d'actions

---

Cette étape vise à élaborer un plan d'actions adaptées, visant à favoriser la biodiversité de l'écosystème cible. Elle repose sur l'élaboration d'un cahier des charges précis en prenant en compte :

- La sensibilité écologique de la zone, son accessibilité...
- Ses problématiques spécifiques.

### 4 - Actions

---

Les actions sur les milieux naturels doivent être réalisées par des personnes qualifiées, capables de comprendre les objectifs de l'opération.

**Chaque action réalisée sur le terrain doit être réfléchie. Chaque arbre coupé, chaque pierre posée, chaque aménagement réalisé ne doit pas être fait au hasard..**

## 5 - Suivi

---

Cette étape est une procédure de contrôle indispensable. Elle doit permettre de vérifier si les objectifs d'actions ont été atteints. De ce suivi doit découler une évaluation des travaux et de leurs conséquences. La proposition d'éventuelles actions correctrices est possible.

## 6- Communication

---

Pendant toute la durée de l'opération de génie écologique, des phases de concertation doivent permettre une meilleure compréhension de la démarche et une explication de celle-ci. La communication passe également par la fourniture de documents pédagogiques (livrets, panneaux explicatifs...)

